



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN 2024

PLAN DE CONTRÔLE ET PLAN DE SURVEILLANCE

**DES RÉSIDUS DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EN PRODUCTIONS
PRIMAIRES VÉGÉTALES.**

Sommaire

1. Définition du PSPC
2. Bilan 2024
réalisation
répartition
résultats et anomalies
3. Surveillance OGM : bilan 2024
4. Perspectives 2025



1. Définition du PSPC

Plan de contrôle :

Chaque année des matrices (type de végétaux) sont établies sur une base triennale. Le nombre de prélèvements est fixé par région, le ciblage est national.

Objectif: Identifier des non conformités selon des suspicions ou des facteurs de risque. La répartition se fait selon les bassins de production de chaque matrice.

Plan de Surveillance :

Principalement sur les tournesols résistants aux herbicides.

Objectif: Collecter des données et établir une estimation des niveaux de résidus dans une production ou une filière donnée.

Les PSPC sont imposés chaque année par la Direction Générale de l'Alimentation:

IT DGAL/SDEIGIR/2024-288 du 22/05/2024

OBJECTIF: surveiller les contaminations

2. Bilan 2024

- Réalisation
- Répartition
- Résultats et anomalies

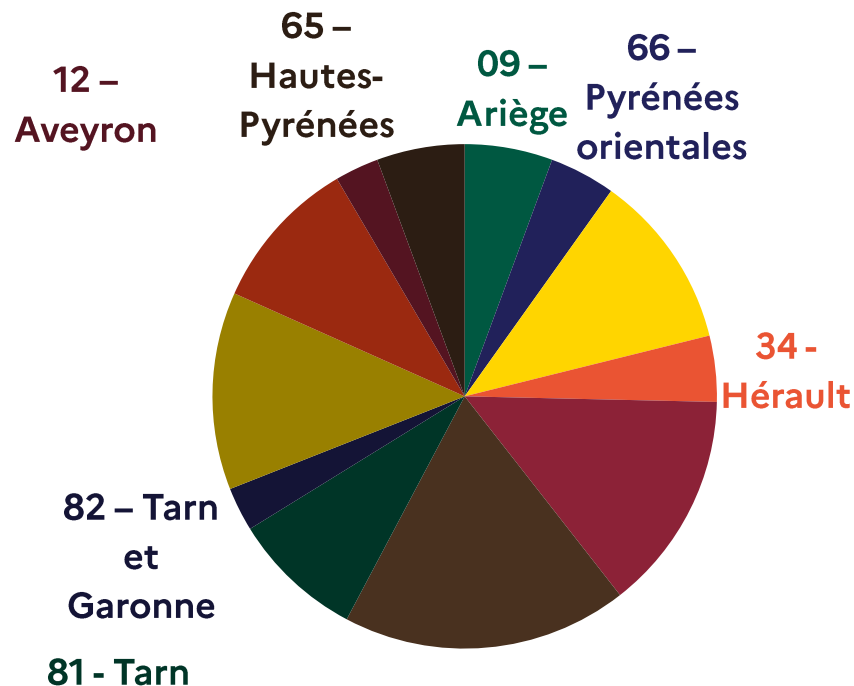


Plan	Culture	Programmé	Réalisé
Plan de contrôle	Abricots	6	5
	Avoine	4	4
	Carottes	2	2
	Céleri	2	2
	Cerises	3	3
	Fèves et fèvesoles	5	4
	Figues	2	1
	Fines herbes	1	1
	Fruits à coque	4	3
	Houblon	1	1
	Légumineuses potagères	6	5
	Lentilles	4	2
	Oignon bulbe	4	4
	Orge	5	5
	Patates douces	1	1
	Pavies, pêches, nectarines et brugnon	5	6
	Poireaux et oignons de printemps	2	2
	Poires	2	2
	Riz (2 mois après semis)	2	2
	Soja	8	8
Total 2024		75	71

Plan	Culture	Program mé	Réalisé
Plan de surveillance	Tournesol (VRTH)	6	8
	Total 2024		8

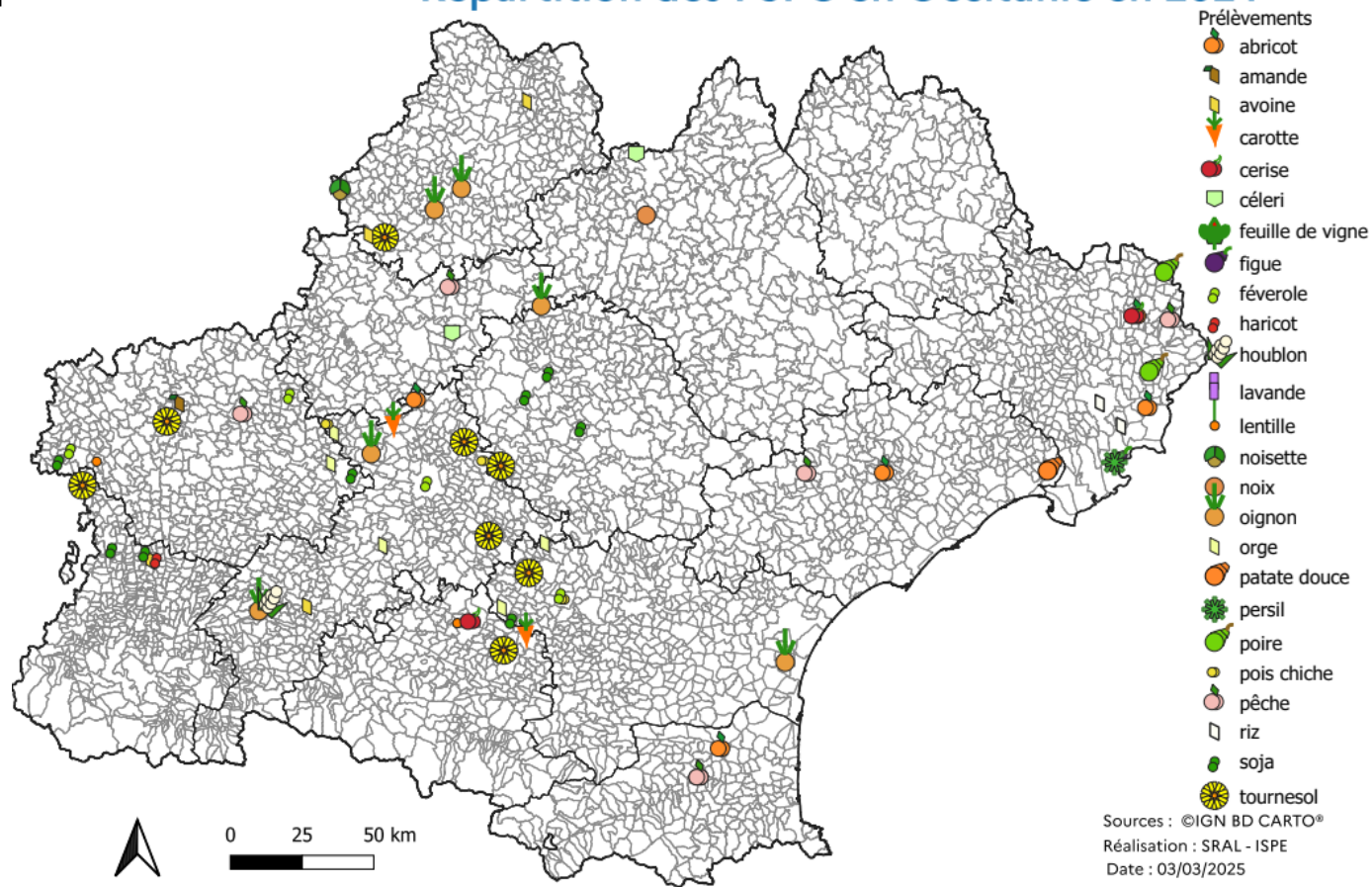
Bilan 2024 – Répartition des PSPC par départements

Département	Nb de prélèvement
09 – Ariège	4
11 – Aude	8
12 – Aveyron	2
30 – Gard	10
31 – Haute-Garonne	13
32 – Gers	9
34 - Hérault	3
46 – Lot	7
48 – Lozère	0
65 – Hautes-Pyrénées	4
66 – Pyrénées orientales	3
81 - Tarn	6
82 – Tarn et Garonne	2



Répartition des PSPC en Occitanie en 2024

2. Bilan 2024 : Répartition



Résultats et Anomalies

- 71 prélèvements en PC et PS réalisés dans 71 exploitations,
 - Tous les départements représentés (sauf la Lozère)

Résultat d'analyse :

- 40% des prélèvements avec détection de résidus quantifiés (29 Prélèvements)
- 34 types de résidus (substance actives ou familles), dont les plus retrouvés:
 - Boscalid (13), tebuconazole (9), lambda-cyhalothrin (7) et spinosad (6)
- 4 Prélèvements en anomalies (dépassement de LMR ou SA interdites)

- **4 prélèvements PSPC sur les 71 réalisés** en Occitanie sont **non-conformes = 5%** .
- Suite à expertise, le risque sanitaire est établi pour un seul prélèvement : lentille

Matrice	Constat	Anomalie
Riz	Présence de Boscalid	SA sans usage
Lentille	Présence de Aclonifen et S Metolachlor (dérive probable de produits maïs)	SA sans usage sur la culture en dépassement de LMR → consignation – FNA 2024-3657
Cerises	Présence de Cyprodinil	SA sans usage < LMR
Persil	Présence de 2,4 D (Benfluralin)	SA sans usage < LMR

3. Surveillance : bilan 2024



Prélèvements OGM 2024

Ces prélèvements sont concentrés sur l'Occitanie et Nouvelle Aquitaine, pour les raisons suivantes:

- forte incidence de la pyrale et sésamie.
- Ancienne zone comptant plus de 22 000 ha de maïs OGM en 2007
- Proximité avec l'Espagne

Objectif: vise à s'assurer de l'absence de cultures de maïs génétiquement modifié MON810 dans les régions les plus sensibles.

25 prélèvements sur maïs en cours de culture, aucune détection d'OGM.

4. Perspectives 2025

Plan de contrôle, plan de surveillance et OGM

Programmation 2025

4. Perspectives 2025

Culture	Stade de prélèvement	Quantité
Ail / échalote	Végétal au stade récolte	2
Aubergine		2
Baies / fruits rouges		2
Blé / Triticale		6
Cerises		3
Colza		6
Curcubitacé peau comestible		5
Fraises		5
Haricots ecosés frais		3
Kiwi		6
Melon		8
Olives		8
Poivrons / piments		4
Raisins		10
Riz		3
Tomates		6

Merci pour votre attention